

Chronique du 11 février 2022

Radio Chalom Nitsan

Je respecte les choix politiques dans leur pluralité, ce qui ne m'interdit pas de relever les prises de position excessives. Quel besoin un des candidats à l'élection présidentielle a-t-il, pour mieux se faire entendre, de revenir encore et encore sur les événements les plus douloureux, en tenant des propos blessants pour la mémoire de nos victimes, ou dit autrement, de nos morts ?

Car en déclarant sur *France Inter*, le 7 février dernier, je cite, « je considère que Jacques Chirac a eu tort de faire ce discours », à propos de l'intervention du Président de la République de l'époque lors de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv en juillet 1995, l'un des candidats à l'élection présidentielle a perdu une réelle occasion de se taire sur ce sujet précis.

Afin de lui permettre d'améliorer son français, car je n'ose imaginer qu'il se soit exprimé volontairement en disant « je **célébrerai** normalement la rafle du Vel d'Hiv », je précise que le verbe *célébrer* est, selon le *dictionnaire historique de la langue française* réalisé sous la direction d'Alain Rey « un emprunt au latin classique *celebrare*, qui signifie 'visiter en foule', puis 'fêter solennellement.' »

Pour aller plus loin dans la précision, le mot fête « désigne par extension », je cite encore le *dictionnaire historique de la langue française*, « une réjouissance qui rompt avec la vie quotidienne. » L'adjectif classique *festus* signifie, en effet, « qui célèbre la fête ». La maladresse est donc assez lourde, et surtout, surtout, blessante.

Donc ce candidat introduit son appréciation personnelle sur ce qu'il nomme sans révérence excessive « le discours de Jacques Chirac » par deux phrases de son cru que j'ai du mal à citer tant elles sont inconvenantes. Voilà ce qu'il déclare : « Je n'ai jamais dit que le Maréchal Pétain avait protégé les Juifs pendant la guerre. J'ai dit qu'il avait protégé les Juifs français. » Protégé, vraiment ? Le verbe à l'infinitif est emprunté au latin *protegere*, c'est-à-dire « couvrir en avant et devant », puis à partir du XVII^{ème} siècle, « faciliter la carrière de quelqu'un. » On est loin, très loin, de la réalité, et je pense aux femmes et hommes de confession juive qui perdirent beaucoup, et trop souvent tout, sous l'Occupation.

Le premier statut des Juifs du 3 octobre 1940 impose la définition des Juifs comme une 'race'. Puis le second statut des Juifs lie l'appartenance, je cite, à « la race juive » à la religion d'un grand-parent. Ce second statut introduit des

exceptions et des interdictions. Mais si ces exceptions portent sur ceux qui rendu service à la nation, dans quelle situation se trouvent alors toutes celles et ceux qui sont trop jeunes pour avoir combattu lors de la précédente guerre mondiale ? Et l'on sait, hélas, que des Français Juifs convoqués à partir de 1940 se sont rendus, confiants, à ces rendez-vous piégés avec leurs décorations au revers de la veste, et ont alors été arrêtés. Nous connaissons, hélas ! l'horrible suite qui advint pour eux.

Est-ce trop demander à ce candidat de s'abstenir désormais sur le sujet ? D'autant que la campagne présidentielle appelle que nous nous intéressions à bien d'autres thématiques.

Les enfants et petits-enfants de déportés, ainsi que la nation tout entière, ont dans le cœur et la mémoire les noms de leurs parents et aïeux, français ou non, confession juive, qu'ils pleurent. **Nous avons collectivement la charge de veiller au respect qui leur est dû, et aucune faiblesse n'interviendra dans cette mission.** Alors pourquoi, et à quel titre, considérer que le président Jacques Chirac, je cite, a eu tort de prononcer ce discours qui nous honore toutes et tous ?

Car ce candidat considère... Et c'est vrai qu'il nous sidère. Considérer, c'est aussi *réfléchir* à. Alors réfléchissons.

En désanctuarisant le discours du Président de la République Jacques Chirac alors en fonctions, ledit candidat porte atteinte à un consensus qui unit la nation. Un consensus remarquable, solide, fraternel, qui cimente et structure le pays. En 1995, l'audace raisonnée du Président Jacques Chirac, qui brisait le tabou du silence entretenu par quatre Chefs de l'Etat élus au suffrage universel avant lui, avait été saluée quasi-unanimement, mais aussi critiquée à bas bruit, de manière non officielle.

Or réécoutons le Président Jacques Chirac : « Oui la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'Etat français. » Fin de citation. C'est être grand de le reconnaître. Car la France a su renaître du désastre, et avec quel brio !

Alors peut-on valablement dire : « Jacques Chirac a eu tort de faire ce discours » ? *Tort* vient de *torquere*, qui veut dire tordre, et a donné *torture*. Le Président de la République de l'époque n'a nullement tordu les faits, il les a énoncés tels quels. Mais cet actuel candidat ne veut-il pas plutôt affirmer : il n'aurait pas dû dire ces vérités ? Permet-il que je lui pose à mon tour cette question : Et pourquoi le président Jacques Chirac ne les aurait-il pas dites, puisqu'il s'agissait, enfin, de regarder la vérité, droit dans les yeux ?

Ce candidat va-t-il *reconsidérer*, c'est-à-dire réexaminer, ses propos ? A défaut, il ne pourra pas être surpris d'une absence de *considération* pour lui. On peut vouloir faire du bruit pour se faire entendre, mais pas sur certains sujets qui méritent le respect sobre et la discrétion.

On peut aimer choquer, ou chercher à dénoter, voire aller jusqu'à provoquer en insistant sur un constat difficile et déplaisant. Pourquoi pas ? Mais pas sur l'Occupation, ni la déportation. D'autres l'ont fait avant lui et ils n'ont pas fait dans le détail, si vous entendez ce que je veux dire.

La parole est libre en démocratie, mais elle doit rester digne.

En voici un exemple, je cite :

« Je veux me souvenir que cet été 1942, qui révèle vrai visage de la collaboration, dont le caractère raciste, après les lois anti-juives de 1940, ne fait plus de doute, sera pour beaucoup de nos compatriotes le point de départ d'un vaste mouvement de résistance.

Je veux me souvenir de toutes les familles juives traquées, soustraites aux recherches impitoyables de l'occupant et de la milice par l'action héroïque et fraternelle de nombreuses familles françaises. »

Ces paroles desquelles émanent une vraie dignité, conjuguée à la vérité, sont précisément issues du discours du Président Jacques Chirac.